

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Décembre 2019**

OBJET : Partenariat culturel - subventions aux associations en fonctionnement (7e répartition) et en investissement (6e répartition) - Année 2019.

- **Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**
- **Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,**

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Décembre 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'attribuer, au titre de 2019 dans le cadre de la répartition des aides accordées aux organismes culturels, des subventions de fonctionnement pour un montant total de 587 500 € et d'investissement pour un montant total de 254 209 €, conformément aux tableaux annexés au rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant, à signer, pour les subventions égales ou supérieures à 23 000 €, une convention selon le modèle type prévu à cet effet,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à signer :
 - la convention de partenariat avec la société coopérative d'intérêt collectif Internexterne dont le projet est annexé au rapport,
 - la convention de partenariat avec l'association Circulaire dont le projet est annexé au rapport,
- d'annuler la subvention de 25 000 € votée par délibération n° 79 du 27 juin 2019 pour l'association Musiques et Images à la Fabrique, le projet de festival de musique et de film 2019 n'ayant pu se dérouler.

Pour le fonctionnement, les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 65 du budget départemental.

Pour l'investissement, les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées